somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction du fleuve et des ports

Poste central d'exploitation
Tél mobile : 06-74-83-60-69

Amiens
Le 1er février 2024

AVIS À BATELLERIE

CANAL DE LA SOMME

BIEF D'AMIENS

COMPÉTITION SPORTIVE : STAND UP PADDLE

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- De l'organisation d'une compétition sportive de stand up paddle à Amiens entre les établissements SERGEANT (P.K. 91) et le pont du boulevard Baraban (P.K. 93.370) le dimanche 14 avril 2024.

  Afin de faciliter le bon déroulement de cette compétition, la navigation est interrompue sur ce linéaire de 10H30 à 12H30 et l'amarrage des bateaux n'est pas autorisé sur les pontons flottants du relais nautique au port d'amont à Amiens durant la manifestation nautique.

La présente compétition est autorisée par Monsieur le préfet de la Somme par décision 02/2024 du 25 janvier 2024.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de cette manifestation.

Pour le Président du Conseil départemental
de la Somme et par délégation,

Le chef du service domaine, budget,
comptabilité et subventions de la direction du
fleuve et des ports
Eric GERMAIN